

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31512**

Intitulé

Responsable gestion de crise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344p Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable gestion de crise maîtrise les savoir-faire visant au management des situations de crises de niveau stratégique susceptibles d'atteindre les entreprises ou entités publiques. Il est directeur ou responsable de la gestion de crise lorsqu'il est employé par l'entreprise mais il peut aussi exercer une fonction de conseil au sein d'un cabinet conseil ou de chargé de mission lorsqu'il exerce dans une structure publique.

Le périmètre de sa fonction varie selon la nature du secteur d'activité de l'organisation (administration, industrielle, de service, opérateur d'importance vitale, collectivité...).

Le responsable gestion de crise intervient dans le champ de la sécurité en s'impliquant dans l'ensemble du processus de crise (prévention, préparation, planification, réponse, retour d'expérience, formation). Il inscrit cette politique au niveau stratégique de la structure. Il est positionné au cœur de la stratégie de l'organisation.

De manière permanente, le responsable gestion de crise conçoit, anime, et pilote le dispositif de crise de sa structure.

Le titulaire est capable de :

- Définir le risque et la crise, identifier leurs typologies en tenant compte du contexte sociétal de leurs évolutions et du contexte institutionnel et réglementaire.
- Maîtriser le processus de crise de la prévention des risques aux retours d'expérience.
- Construire un réseau par la réalisation d'une cartographie des acteurs, structurer leur mobilisation en interne et en externe sur les aspects de crise et de continuité d'activité.
- Élaborer, promouvoir et défendre une politique de culture de crise dans sa structure et assurer sa diffusion par un programme de formation.
- Bâtir une démarche de projet collective et la décliner sous forme d'un plan d'actions structuré, détaillé et séquencé dans le temps et prenant en compte les moyens disponibles.
- Mettre en place une cellule de crise et concevoir et exploiter les différents outils techniques de gestion (main courante, point de situation, alerte, veille etc...).
- Agir en responsabilité pour le pilotage d'une cellule de crise dans l'ensemble de ses composantes (organisationnelle, humaine, logistique) en construisant une analyse et une expertise collectives et en assurant la tenue de réunions décisionnelles en situation de contraintes.
- Concevoir et mettre en œuvre des exercices de simulation pour valider les outils et dispositifs.
- Élaborer et exploiter les retours d'expérience et contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la crise dans le cadre d'une démarche qualité
- Bâtir une démarche de projet collective et la décliner sous forme d'un plan d'actions structuré, détaillé et séquencé dans le temps et prenant en compte les moyens disponibles.
- Mettre en place une cellule de crise et concevoir et exploiter les différents outils techniques de gestion (main courante, point de situation, alerte, veille etc...).
- Agir en responsabilité pour le pilotage d'une cellule de crise dans l'ensemble de ses composantes (organisationnelle, humaine, logistique) en construisant une analyse et une expertise collectives et en assurant la tenue de réunions décisionnelles en situation de contraintes.
- Concevoir et mettre en œuvre des exercices de simulation pour valider les outils et dispositifs.
- Élaborer et exploiter les retours d'expérience et contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la crise dans le cadre d'une démarche qualité.
- Analyser le contexte médiatique et les tendances d'opinion et les risques qu'ils présentent pour la structure.
- Participer à l'élaboration des outils et de la stratégie de communication de crise pour atteindre les acteurs cibles en interne et en externe.
- Établir les relations et retours nécessaires avec les interlocuteurs concernés par le processus de crise et argumenter ses choix auprès d'eux.
- Sélectionner, interpréter et formaliser par des supports adaptés (écrits et oraux) des informations complexes sous forme de diagnostics synthétiques et en extraire des solutions adaptées à la situation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable gestion de crise intervient dans les secteurs de la sécurité, de la gestion des risques, de la réponse aux crises et de la continuité d'activité.

Il exerce au sein de structures privées (grandes entreprises, PME et TPE au titre de consultant indépendant) ou publiques (fonction publique d'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière, agences parapubliques).

Au sein d'une entreprise ou d'une administration, le responsable gestion de crise est désigné sous des appellations qui peuvent varier selon la nature ou le type de structure (publique ou privée), le périmètre de sa fonction et les règles en usage au sein de sa structure :

- Directeur ou responsable gestion de crise (terme générique)
- Directeur ou responsable de la sécurité
- Responsable de la continuité d'activité
- Directeur ou responsable de la sûreté
- Directeur ou responsable de la gestion des risques
- Chargé de mission crise
- Risk manager
- Responsable qualité, sécurité et environnement
- Chargé de mission en continuité d'activité

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2502 : Management de sécurité privée

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est composée des blocs de compétences présentés ci dessous

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31512 - Définir, élaborer et animer une politique de culture de crise adaptée aux contraintes d'une organisation</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte, du mode de fonctionnement et des situations de risques et de crises auxquelles s'expose l'organisation - Conseil de la direction pour la définition et la mise en œuvre de la politique de culture de crise (dont la continuité d'activité) - Animation d'un réseau visant à ancrer la politique et la culture de crise dans les pratiques de l'organisation. - Développement de la politique de formation de la structure en matière de crise. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation réelle (présentation d'une note stratégique devant un comité de direction fictif)</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31512 - Maîtriser le processus de crise au sein d'une organisation et préparer la décision</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des situations susceptibles de faire basculer une organisation en crise (audit organisationnel, analyse contexte/environnement) - Caractérisation du profil de la crise et anticipation de ses impacts potentiels sur la structure - Préparation et proposition des stratégies de prise en charge de la crise - Mise en œuvre des stratégies managériales de réponse - Prise en compte des facteurs psychosociaux mis en jeu au cours du processus de crise (influant sur la dynamique de crise et la prise de décision) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mise en situation de crise fictive</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31512 - Construire et mettre en place les outils et dispositifs de réponse à la crise	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction et pilotage de la démarche de projet assurant la prise en charge de la crise - Conception, application et évaluation des dispositifs de réponse, des plans de crise et de continuité d'activité et des outils techniques de leur déclinaison, incluant la réalisation d'exercices et de retours d'expérience - Déclinaison de la politique de prise en charge de la crise à tous les niveaux de la structure <p>Modalités d'évaluation : Réalisation d'un mémoire de 30 à 40 pages</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31512 - Contribuer à une stratégie de communication adaptée au processus de crise de sa structure	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte de communication en interne et en externe - Contribution à l'élaboration de la stratégie de communication en crise - Préparation et conduite des relations avec les partenaires internes et les correspondants externes - Organisation, structuration et diffusion des informations pertinentes et adaptées <p>Modalités d'évaluation : Mise en situation reconstituée</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Les candidats de la session nationale spécialisée « management stratégique de la crise » sont certifiés par un jury constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du directeur de l'INHESJ ou de l'un de ses adjoints - du chef du département risques et crises ou son représentant - d'un membre du département risques et crises - de quatre personnes extérieures à l'INHESJ, représentants les collègues « salariés » et « employeurs » dont l'un sera désigné président de jury
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	<ul style="list-style-type: none"> - directeur de l'INHESJ ou de l'un de ses adjoints - chef du département risques et crises ou son représentant - un membre du département risques et crises - quatre personnes extérieures à l'INHESJ, représentants les collègues « salariés » et « employeurs » dont l'un sera désigné président de jury

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Responsable gestion de crise" avec effet au 01 juillet 2014, jusqu'au du 08 février 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 16 certifications par an

Autres sources d'information :

[INHESJ](#)

Lieu(x) de certification :

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) : Île-de-France - Paris (75) [Ecole Militaire PARIS]

INHESJ - Ecole militaire - 1 place Joffre - case 39 - 75700 Paris cedex 07 SP

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INHESJ - Ecole militaire - 1 place Joffre - case 39 - 75700 Paris cedex 07 SP

Historique de la certification :

L'accès après un parcours de formation s'effectue dans le cadre de l'inscription à la session nationale "Management stratégique de la crise" de l'INHESJ en qualité d'auditeur-stagiaire conformément au règlement portant modalités de recrutement et statut de l'auditeur des sessions nationales de l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice du 27 novembre 2015, pris pour l'application du décret n° 2015-1213 du 1er octobre 2015 relatif à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice relatif à l'INHESJ.